



PROCÈS VERBAL - COMITÉ DE DIRECTION

LUNDI 28 OCTOBRE 2024

« Les décisions prises lors de cette réunion du comité de direction sont susceptibles d'appel devant la Commission régionale d'Appel dans un délai de 7 jours (à compter du lendemain du jour de la publication ou de la notification de la décision contestée) par lettre recommandée, télécopie ou courrier électronique à l'adresse ci-après : juridique@lfna.fff.fr, le droit d'examen étant de 114 euros. ».

Présents : Jonathan BLONDY (Président), Benjamin HAUTIER (Secrétaire de séance), Mmes Alicia BERNARD, Stéphanie BOURDIER, Mathilde DELANNES, Laetitia LERIN, Nathalie LONGUEVILLE, Chrystèle MARJARIE, Nathalie VAN HEGHE et Natacha VIGIER.

M. Samuel ALLARD, Christophe BARONDEAU, Quentin BERTHELET, Fabrice BOUDY, José DA SILVA, Quentin DELANNES, Vincent GUILLAUMEAU, Jean-Marc LALET

Excusés : Dr Luc FONTAINE, MM. David CHARRIERAS, Smaïn FEKIRINI, Renaud LEGAL, Olivier MODESTE, Noé RASPADO et Aubin SOLER (Motif professionnel).

Invités : Patrick BUFFIERE (Président de l'UNAF24), Alain COUVIDAT (Président de l'AEF24), Martine BLOND et Erick SENECHAL (Salariés), Pauline GOUBIE

INTRODUCTION DU PRÉSIDENT

Jonathan BLONDY souhaite la bienvenue aux présents pour ce troisième CODIR. Il remercie le club de l'ENTENTE PÉRIGORD NOIR pour l'accueil. Il souhaite la bienvenue aux clubs du secteur présents suite ayant répondu présents à la volonté d'ouverture de l'équipe.

PRÉSENTATION DE PAULINE GOUBIE

Caroline LAUSEILLE a souhaité démissionner pour des raisons de santé de son poste au sein du Comité Directeur, ne souhaitant pas appliquer la politique de la chaise vide. Cependant, elle souhaite rester membre des commissions où elle siégeait. Suite à cela, Pauline GOUBIE a été sollicitée pour intégrer le Comité Directeur. Joueur, dirigeante et ex salariée du football, elle serait notamment intégrée au Comité Directeur en tant que chargée de projets.

Son intégration sera soumise au vote des clubs lors de l'AG financière du 04 novembre prochain.

RETOUR SUR LA RÉUNION DE BUREAU DU 05/10/2024

Point sur la situation financière :

La mise en place du prélèvement automatique apporte environ 14000€ de crédit mensuellement facilitant la gestion quotidienne de l'instance. Des relances individuelles ont été faites à plusieurs clubs généralement suite à des oublis. Jonathan BLONDY rappelle qu'il sera fait application du Règlement Financier si certaines situations persistent. Ce choix est obligatoire pour garder une équité de traitement avec l'ensemble des clubs.

Achats divers :

Un luxmètre va être commandé pour la Commission Départementale des Terrains et Équipements tandis qu'un appareil photo d'une valeur de 800€ environ a été acheté pour la Commission Communication.

COMITE DE DIRECTION DU 28.10.2024

DISTRICT DORDOGNE PÉRIGORD

secretariat@dordogne-perigord.fff.fr

Tel : 05 53 07 06 11 - 17 Av. du Parc, 24430 Marsac-sur-l'Isle



DISTRICT DE FOOTBALL DORDOGNE - PÉRIGORD

UN DISTRICT AU SERVICE DES CLUBS



Projets investissements :

Plusieurs projets d'investissement ont été chiffrés ou sont en cours de chiffrage. La wifi sera élargie aux locaux concernés par les activités locatives ainsi qu'une meilleure couverture des bureaux administratifs.

Suite à l'ingérence de bon nombre de licenciés des clubs voisins stationnant à l'intérieur du District, un projet de portail électrique est à l'étude.

La mise en place d'un nouveau système d'alarme est à l'étude. Enfin, des travaux permettront d'accueillir le public en situation de handicap dans des conditions acceptables au District.

Boutique District :

La boutique club est en ligne. Il est précisé que l'instance ne fait aucune marge sur les produits, hormis les frais de livraison. Suivant les besoins des clubs, de nouveaux produits pourront être ajoutés.

Conseil Départemental :

La subvention annuelle du Conseil Départemental va être revue à la baisse suite à un nouveau mode de calcul des subventions. En effet, la somme globale passera d'environ 17 000€ à près de 11 000€.

Démarche énergétique :

Dans une volonté d'économie énergétique et d'un travail de développement durable, l'instance a fait appel à un courtier en énergie. Après étude du rapport, il est décidé de passer chez TOTAL ENERGIES (électricité et gaz) pour un maintien des prix du gaz et une baisse du coût de l'électricité.

Projet Finale U13 Pitch :

Un projet d'organisation novateur en semi nocturne avec stands et restauration, plateau interview etc, a été pensé par les salariés techniciens. Ils devront donc prochainement proposer une étude financière concernant cet évènement majeur.

Dossier AS LAURENTINE :

Il a été décidé une application du règlement financier, étant le seul club à cumuler une dette de l'an dernier (952,86€) à laquelle vient s'ajouter les frais de la saison en cours. Un règlement partiel a été émis par le club. La situation est à suivre de près.

PRÉPARATION DE L'AG FINANCIÈRE DU 04 NOVEMBRE 2024

L'accueil des clubs se fera dès 19h00 pour un émargement autorisé jusqu'à 19h45. L'assemblée générale démarrera à 20h00.

A l'ordre du jour le rapport financier 2023/2024, le rapport du commissaire aux comptes KPMG, le choix du nouveau commissaire aux comptes, quelques textes administratifs et réglementaire, les interventions diverses notamment des partenaires pour une fin envisagée à 21h15. La soirée se clôturera par un pot de l'amitié.

Le système de vote reste au moment de la réunion à finaliser, suite à la situation de la LFNA (élections cinq jours après cette AG). Dans l'incertitude d'avoir le matériel disponible, il est proposé au vote des membres présents de passer par la société de M. VERMEULEN en cas de problématique.

Vote – Pour : 18 – Contre : 0 – S'abstient : 0

Le Conseil Départemental 24, le Comité Départemental Olympique et Sportif, le Crédit Agricole Charente Périgord et Sérilib 24 seront invités. Aucun représentant de la LFNA n'est invité vu le contexte électoral.

COMITE DE DIRECTION DU 28.10.2024

DISTRICT DORDOGNE PÉRIGORD

secretariat@dordogne-perigord.fff.fr

Tel : 05 53 07 06 11 - 17 Av. du Parc, 24430 Marsac-sur-l'Isle

Page 2 | 8



DISTRICT DE FOOTBALL DORDOGNE - PÉRIGORD UN DISTRICT AU SERVICE DES CLUBS



Jonathan BLONDY présente quelques chiffres clés suite à l'entrevue du 09 octobre dernier avec le cabinet HOCHÉ. Il est acté un résultat déficitaire de 1 301€.

Le résultat est « trompeur » puisqu'il faut bien mettre en avant que ce sont les clubs qui ont largement payé l'addition (8 373€ de recettes supplémentaires grâce à l'augmentation d'un euro sur chaque licencié décidé par l'ancienne mandature qui s'additionne déjà à l'euro pris annuellement depuis plusieurs saisons. Viennent en plus 13 308€ de discipline supplémentaire. A noter également 6 000€ de subvention en plus de la part de la LFNA ou encore 6 919€ de location en sus).

Les voyants sont au vert pour un équilibre à la fin de saison 2024/2025 sans appliquer d'augmentation financière aux clubs, en pouvant peut-être envisager la suppression de l'euro supplémentaire pour la saison suivante.

Le budget prévisionnel 2024/2025 est présenté par Jonathan BLONDY avec des montants actualisés au plus bas au niveau des recettes. Au niveau des dépenses, les frais ont été arrondis. Le budget présenté est de l'ordre de 507 700€.

État des finances au 28/10/2024 :

Le compte courant fait état d'un solde de 26 703€. Le livret A cumule à 72 498€, le compte dépôt à terme à 49 090€. Enfin, le compte titre ordinaire est créditeur de 51 270€. Un autre compte épargne affiche 4 130€.

Le fond total d'épargne disponible est à 172 858€, soit une situation stabilisée.

POINT DE SITUATION DES DOSSIERS ADMINISTRATIFS

La convention Sport Adapté a été signée le 26 octobre lors de la formation arbitres Para Adapté, permettant une rencontre avec le Comité Sport Adapté 24. Des formations sont à venir pour les éducateurs.

La convention AEF24 a été signée le même jour à Rouffignac Saint Cernin de Reilhac. Cette convention étant annuelle, elle sera retravaillée pour la saison prochaine avec l'apport de la Commission Technique. Il est proposé également de préparer une convention écrite avec l'UNAF24.

Un naming au niveau du football féminin a été conclu avec la société AMBLARD PLOMBERIE à hauteur de 2000€ (championnat féminin à 11 et à 8). Auchan devient partenaire du District avec un accompagnement de proximité sur nos événements, ainsi qu'une remise sur nos achats. Une négociation est en cours avec une imprimerie de Saint Astier, reste à voir les modalités de mise en œuvre.

Règlement Intérieur du District :

Des modifications d'ordre sémantique uniquement ont été apportés notamment au niveau du mode de fonctionnement, mais aucune modification de fond. Ce nouveau règlement est proposé au vote des membres.

Vote – Pour : 18 – Contre : 0 – S'abstient : 0

Règlements Particuliers du District :

Deux textes sont proposés afin d'être soumis au vote des clubs lors de l'AG Financière.

Le premier texte est à application N+1, visant à offrir la possibilité aux clubs qu'un remplaçant puisse faire arbitre assistant à hauteur d'un joueur par mi-temps, uniquement en D4 et compétitions U17.

COMITE DE DIRECTION DU 28.10.2024

Page 3 | 8

DISTRICT DORDOGNE PÉRIGORD

secretariat@dordogne-perigord.fff.fr

Tel : 05 53 07 06 11 - 17 Av. du Parc, 24430 Marsac-sur-l'Isle



DISTRICT DE FOOTBALL DORDOGNE - PÉRIGORD UN DISTRICT AU SERVICE DES CLUBS



Quentin BERTHELET sollicitera la Direction de l'Arbitrage afin de voir si une expérimentation U15 serait autorisée par la FFF.

Vote pour présentation à l'AG financière – Pour : 18 – Contre : 0 – S'abstient : 0

Le second texte pourrait être appliqué immédiatement. Il viserait à supprimer l'obligation de coucher le nom d'un commissaire au terrain / délégué bénévole sur la Feuille de Match Informatisée en D4 et U13 avec suppression de l'amende financière.

Vote pour présentation à l'AG financière D4 et U13 – Pour : 17 – Contre : 0 – S'abstient : 1

MISE EN PLACE DU PLANNING DES ASTREINTES ÉLUS

Les missions de l'astreinte sont présentées à savoir confirmer les forfaits, les reports ou inverser les rencontres. L'objectif est ainsi de rassurer les clubs sur l'enregistrement et la mise en ligne, de lutter contre les arrêtés de complaisance et d'assurer une équité en évitant les matchs tous les trois jours au printemps.

Les mails arrivant sur la boîte mail du secrétariat seront transmis à la personne en charge de l'astreinte. Ces personnes devront avoir accès au module Compétitions avec un respect impératif de la procédure par les clubs en amont.

Une adresse mail spécifique à l'astreinte sur Gmail sera créée par Martine BLOND, tandis que Benjamin HAUTIER créera une fiche procédure. L'accompagnement Portail Bleu sera dispensé par Martine BLOND. L'astreinte courra de novembre à mars.

Plusieurs membres affirment être volontaires : Christophe BARONDEAU, Alicia BERNARD, Jonathan BLONDY, Quentin et Mathilde DELANNES, Vincent GUILLAUMEAU, Benjamin HAUTIER, Jean Marc LALET, Laetitia LERIN, Nathalie LONGUEVILLE, Nathacha VIGIER.

Le principe de base reste l'inversion, avec prise de contact au club adverse en amont pour valider la possibilité de recevoir la rencontre. En cas d'impossibilité pour le second club, un arrêté devra parvenir à l'instance le lundi suivant la date de la rencontre.

POINT RESSOURCES HUMAINES

Martine BLOND fait un point sur le personnel. Le relationnel et le travail avec les deux apprentis se passent très bien. La nouvelle organisation interne du service administratif avec Pieric MODOLO suite à son changement de missions se passe à merveille sur les compétitions, il est désormais autonome. Sur la partie Discipline, il reste encore en apprentissage.

Les entretiens professionnels se sont étalés sur le mois de septembre. L'ensemble a fait ressortir une opacité et un manque de communication par le passé et un climat relationnel compliqué. En revanche, les salariés ont mis en avant une situation apaisée. Ils ont évoqué des revalorisations salariales en fonction des finances de l'instance sur l'exercice 2025/2026.

POINT DE SITUATION LFNA

Deux listes ont été validées par la Commission Électorale, tandis que la troisième a été invalidée. En effet, un des colistiers n'avait pas de licence valide. La liste PHILIPPE est donc inapte à se présenter aux élections. La liste RABBY (Julien LACOUR représente la Dordogne) est venue à la rencontre des clubs à

COMITE DE DIRECTION DU 28.10.2024

Page 4 | 8

DISTRICT DORDOGNE PÉRIGORD

secretariat@dordogne-perigord.fff.fr

Tel : 05 53 07 06 11 - 17 Av. du Parc, 24430 Marsac-sur-l'Isle



DISTRICT DE FOOTBALL DORDOGNE - PÉRIGORD

UN DISTRICT AU SERVICE DES CLUBS



SARLAT le 10 octobre tandis que la liste GRENET (avec Bernard LAGARDE en son sein) viendra le 30 octobre à CHAMPCEVINEL.

Le Comité Directeur et son Président ne prendront pas position, dans l'intérêt général des clubs et du développement du football. La Dordogne travaillera avec l'équipe élue. Jonathan rappelle qu'il a tenu le même discours avec les trois candidats, et qu'il œuvrera pour défendre l'intérêt des clubs de la Dordogne, au service du football, et en collaboration avec la future équipe dirigeante de la LFNA. Il termine en espérant que cela sera réciproque et que les querelles du passé resteront au passé.

Jonathan BLONDY revient sur ses déplacements pour le compte de l'instance. Il ne s'est pas déplacé au séminaire ANPDF des 25&26 octobre, pris par une réunion du Pôle Arbitrage, et afin de faire économiser de l'argent au District. Il était en revanche présent au séminaire des Présidents de District à Cenon les 18&19 octobre pour un coût de 161€.

Un administrateur a été nommé à la LFNA. Pour l'heure, la situation avec la FFF n'a pas évolué, l'administrateur refusant de fournir les documents demandés. Jonathan informe que plus d'un million d'euro sont bloqués par la FFF à destination de la LFNA. Le déficit projeté par la LFNA pour l'exercice 2023/2024 est d'environ 1,1 million d'euros, lié en grande partie aux dotations de matériels aux clubs. A surveiller.

POINT DE SITUATION DES COMMISSIONS

Quelques membres ont été intégrés à certains commissions par vote électronique, la création du Challenge D4 a été actée pour occuper les clubs ne jouant pas certains week-ends suite à des forfaits généraux.

Commission Sportive Séniors : La volonté reste de faire jouer au maximum les équipes. Il est rappelé la possibilité réglementaire de faire jouer le match aller et retour sur le même stade si les problématiques de calendrier sont trop importantes.

Commission Sportive Jeunes : Première phase de brassage terminée.

U9 : Limitation du nombre d'équipes du même club sur les plateaux dans un intérêt sportif.

U11 : Très bons retours sur les niveaux d'inscription, phase 2 d'ici fin de semaine maximum.

U13 : Constat totalement différent, retour en arrière sur la volonté de départ car scores fleuves trop réguliers et aucun intérêt pédagogique. En 2025/2026 Brassage Élite maintenus, mais brassage en plusieurs niveaux au niveau District.

U15/U17 : Même constat qu'en U13, fonctionnement revu pour l'année prochaine également avec deux schémas d'inscription.

Pôle Arbitrage : A ce jour, 182 arbitres licenciés dont 158 désignables. 15 nouveaux reçus suite à la FIA en septembre, la prochaine formation est prévue mi-décembre. Les formations de bénévoles se poursuivront en janvier (assistants bénévoles de clubs). Il est constaté beaucoup trop d'erreurs administratives de la part des arbitres avec des rappels réguliers à ce sujet.

Commission des Finances : Mensualisation taxe foncière à envisager.

Commission de Discipline : La commission trouve son rythme et met en place la philosophie présentée aux clubs lors de la campagne. Deux cartons annulés en commission, preuve d'écoute et d'ouverture



DISTRICT DE FOOTBALL DORDOGNE - PÉRIGORD

UN DISTRICT AU SERVICE DES CLUBS



et un grand remerciement aux salariés pour leur aide. Des mesures préventives ont été testées sur deux matchs de U17 courant septembre.

Les membres ont fait le constat de frais de dossiers parfois plus élevés que certaines amendes, ce qui paraît totalement illogique. Une réflexion sera menée pour une baisse des frais de dossiers sur les petites suspensions en 2025/2026.

Commission d'Appel : un seul dossier, traité semaine prochaine.

Commission Foot Adapté : Une première réunion s'est tenue le 5 septembre. Une rencontre d'accompagnement et d'observation sur la première séance de la section montée par le club de FOOTBALL SUD BASTIDE s'est tenue le 18 septembre. Le 30 septembre, une équipe composée essentiellement d'enfants en situation de handicap a participé à un plateau U9. Les retours sont très positifs même des clubs adverses.

Un projet de proposer une séance découverte à l'ensemble des enfants en situation de handicap de Dordogne à Marsac est en cours. Cela permettrait d'évaluer les besoins sur le territoire. Il est également envisagé de participer à la Journée Nationale des Débutants le 14 juin 2025.

Le 26 octobre a été signée la convention de partenariat avec le Comité Départemental Sport Adapté 24. Une sensibilisation à l'arbitrage Para Foot Adapté a été organisée en lien avec le CDSA24, avec mise en pratique prévue le 16 novembre pour la deuxième journée du championnat régional.

Une sensibilisation est prévue pour les éducateurs en 2025.

Enfin, la commission commence à être sollicitée par les clubs pour des projets de section Para Foot Adapté jeunes ou adultes ainsi qu'un soutien et un accompagnement individuel de joueurs étant déjà au sein de leur club.

Commission Sociale, Valeurs Citoyennes et Inclusion Scolaire : Stéphanie BOURDIER évoque la volonté de partir des attentes et besoins des clubs afin d'orienter au mieux la politique à mettre en œuvre. La première année sera surtout dédiée à effectuer l'état des lieux.

Commission Féminisation : Prochaine réunion mi-novembre pour envisager les mesures à mettre en œuvre sur 2024/2025. Beaucoup de retours sur la pratique jeunes lors des réunions régionales. Tolérance importante en Séniors pour favoriser les reports, avec un relationnel permanent avec la Commission Sportive Séniors.

Commission Fair-Play et Éthique : Un dossier traité en début de saison, prochaine réunion en novembre. Démission d'un membre pour raison professionnelle.

Commission Statuts et Règlements : Une réunion effectuée, mise en place du nouveau Règlement Intérieur.

Commission Départementale des Terrains et Equipements : 9 dossiers seront présentés à la prochaine CRTIS du 5 novembre (8 éclairage et le Gymnase du Toulon) Il reste 40/50 contrôles à faire sur la saison 2024/2025.

DEMANDE D'INTÉGRATION CLAUDE LOMPECH - DÉLÉGUÉ

Le District a reçu la candidature de Claude LOMPECH, 49 ans du club du CA CELLES à la fonction de Délégué. Il est proposé son intégration sous réserve d'une petite formation en distanciel et de trois accompagnements en tant que délégué.

COMITE DE DIRECTION DU 28.10.2024

Page 6 | 8

DISTRICT DORDOGNE PÉRIGORD

secretariat@dordogne-perigord.fff.fr

Tel : 05 53 07 06 11 - 17 Av. du Parc, 24430 Marsac-sur-l'Isle



DISTRICT DE FOOTBALL DORDOGNE - PÉRIGORD

UN DISTRICT AU SERVICE DES CLUBS



Vote – Pour : 18 – Contre : 0 – S’abstient : 0

DOSSIER FUTSAL NEUVIC

L'AS NEUVIC SAINT LEON est actuellement le seul club régional en Futsal, ayant accédé en R1 en fin de saison dernière. Le coût des frais d'arbitrage à l'année était l'an passé équivalent à 2 000€ environ. Dans une volonté d'aider à développer la pratique Futsal en Dordogne et faciliter la représentation à l'échelle régionale de notre Département, Jonathan BLONDY propose une aide exceptionnelle, de l'initiative du District), versée à la LFNA directement pour une somme de 1500€ couvrant partiellement les frais d'arbitrage. Dans l'optique d'une accession possible pour d'autres clubs, si l'aide devait être renouvelée, elle serait divisée en autant de clubs que d'engagements.

Vote – Pour : 16 – Contre : 0 – S’abstient : 2

CHOIX DES LIEUX DES FINALES

Finale de coupe (13 finales) : Candidature LIMENS JSA et MONTPON MENESPLET FC.
Benjamin HAUTIER, Jean Marc LALET, Mathilde DELANNES, Quentin DELANNES ne votent pas.

Vote – LIMENS JSA : 14 - MONTPON MENESPLET FC : 0.

Finale championnats Séniors : Candidature COC CHAMIERES et AS NEUVIC SAINT LÉON.
Proposition pour COC CHAMIERES. Jonathan BLONDY ne participe pas au vote.

Vote – Pour : 17 – Contre : 0 – S’abstient : 1

Finale Futsal : Candidature PAYS DE L'ÉYRAUD FC et AS NEUVIC SAINT LEON.
Proposition pour PAYS DE L'ÉYRAUD FC. Samuel ALLARD ne participe pas au vote.

Vote – Pour : 17 – Contre : 0 – S’abstient : 0

Finale championnats jeunes : AS NEUVIC SAINT LEON.
Jean Marc LALET ne participe pas au vote.

Vote – Pour : 17 – Contre : 0 – S’abstient : 1

Finale Pitch U13 : Candidature FC SARLAT MARCILLAC.
(Sous réserve d'une autre candidature d'ici au 01^{er} décembre 2024)

Vote – Pour : 17 – Contre : 0 – S’abstient : 1

La volonté du Comité Directeur est assumée, valoriser l'ensemble des clubs du Département, et essayer de répondre à toutes les candidatures qui correspondent aux différents cahiers des charges.

LIEU DES PROCHAINES REUNIONS DU CODIR

Dans une volonté d'aller rendre visite aux clubs des quatre coins du Département, les membres présents actent les dates et lieu des prochaines réunions.

06 janvier 2025 – PÉRIGORD POURPRE – CREYSSE (FC COTEAUX PECHARMANT)

03 mars 2025 – PÉRIGORD VERT – FC LA TOUR MAREUIL VERTEILLAC.

05 mai 2025 – PÉRIGORD BLANC – FC SEGONZAC SAINT AQUILIN (sous réserve de fournir une salle des fêtes ou une salle adaptée). Si la salle ne permettait pas d'accueillir le CODIR, la réunion se déroulerait à l'US TOCANE SAINT APRE.

COMITE DE DIRECTION DU 28.10.2024

DISTRICT DORDOGNE PÉRIGORD

secretariat@dordogne-perigord.fff.fr

Tel : 05 53 07 06 11 - 17 Av. du Parc, 24430 Marsac-sur-l'Isle

Page 7 | 8



PAROLE AUX INVITES

L'ES MONTIGNACOISE interroge sur les matchs en retard et la planification à venir. Il est répondu que l'ensemble des dates marquées d'un R sur le Calendrier Général sont susceptibles d'être utilisées.

L'US PAYS FENELON se félicite de la réactivité des membres du Comité Directeur à chaque sollicitation.

Le FC BELVESOIS relève la transparence totale qui est fortement appréciable.

FOOTBALL SUD BASTIDE apprécie grandement le travail proposé, qui est conséquent vu la teneur des échanges de ce jour.

Le FC SARLAT MARCILLAC trouve intéressant d'assister à ce type de réunion, cela permet de voir qu'il y a énormément de travail, de communication et de transparence.

L'ENTENTE PERIGORD NOIR relève à son tour une grande transparence, trouve pertinent de délocaliser les réunions notamment dans des petits clubs excentrés et redit son plaisir d'avoir accueilli le CODIR ce soir.

PAROLE A PATRICK BUFFIERE – UNAF24

Patrick BUFFIERE remercie à nouveau le District Dordogne Périgord et notamment son Président pour la signature récente de la convention avec les Procureurs de la République de Périgueux et Bergerac. Cette convention couvre tous les acteurs du football en Dordogne et non pas seulement les arbitres.

Première conséquence, le dossier relatif à David DELPEY passera au Tribunal le 9 novembre prochain. Les protagonistes ayant décidé de reconnaître les faits, le dossier devrait être simple et rapide à traiter par la justice.

Il incite les membres à continuer à travailler dans l'intérêt du football et des clubs. Patrick MATTENET devrait être présent lors de la prochaine réunion du CODIR.

PAROLE A ALAIN COUVIDAT – AEF24

Alain COUVIDAT Se réjouit de la bienveillance à l'égard des clubs et du travail proposé depuis le mois de juin dernier. Il se dit très favorable aux aspects de changement réglementaire, dans le but de favoriser la pratique, les temps de jeux, la mixité etc. Il aimerait être associé au questionnaire relatif à l'éthique diffusé prochainement par la commission. José DA SILVA fera le nécessaire. Il remercie enfin le club de ROUFFIGNAC pour son accueil pour l'AG de l'AEF.

Le Président,

Le Secrétaire de séance

Jonathan BLONDY

Benjamin HAUTIER